



Quitter la region en ayant des enfants

Par **franckus**, le **28/10/2010 à 18:14**

Bonjour,
Mon épouse me quitte et veut quitter la région (700 KM) pour rejoindre son ami.
Nous avons 2 enfants de 6 et 9 ans.
Nous avons tous les 2 un métier à proximité, elle est enseignante et je suis Gérant d'une boutique.
Pour l'équilibre des enfants, je voudrais une garde alternée. Vivre au quotidien avec mes enfants au moins une semaine sur 2.
As t'elle le droit de demander une mutation dans notre cas?
Merci de votre réponse
Franck Vaxelaire

Par **chris_idv**, le **28/10/2010 à 18:31**

Bonjour,
Demander une mutation: oui sans aucun doute puisqu'il s'agit d'une demande entre une employée (votre épouse) et son employeur (l'éducation nationale) qui ne regarde personne d'autre.
Maintenant pour la garde alternée si votre épouse et vous ne trouvez pas un accord pour financer toute les semaines le trajet pour déplacer dans un minimum de confort vos enfants sur 700km (avion ou TGV) cela va forcément devenir compliqué.
Le risque est à mon avis très élevé pour que le juge aux affaires familiales décide que la garde alternée est inappropriée dans votre cas.
Si ni votre épouse ni vous ne changez de position alors l'un de vous va selon toute vraisemblance perdre la garde des enfants car même avec une garde alternée de type 1 week end sur 2 + la moitié des vacances scolaires j'imagine mal les enfants, ou un de vous, faire 700km aller et retour en un week-end.
Cordialement,

Par **mimi493**, le **28/10/2010 à 18:48**

La résidence alternée ne se conçoit que si les enfants peuvent aller à la même école tout le temps.
Donc avec 700 km, bien sûr que non, la résidence alternée est totalement impossible sauf si on veut bousiller la vie de ses gosses, ce que le juge n'acceptera pas. Je ne comprends même pas que vous puissiez l'envisager dans ces conditions.

Par **franckus**, le **28/10/2010** à **19:25**

Bien sûr qu'il n'est pas possible d'avoir une garde alternée à 700 Km, Même un we sur 2, c'est très difficile pour le rythme des enfants....
Ma question était:
A t-elle le droit de quitter la région alors qu'elle a un métier actuel ici....
Bien sûr qu'une garde alternée demande que les enfants soient à la même école....